



LE DROIT LOCAL EST MENACE !

Ensemble  
défendons-le !



Le droit local c'est :

- un régime d'assurance maladie équilibré
- le repos dominical
- la fermeture des commerces les dimanches et les jours fériés
- le maintien de salaire en cas de maladie
- 2 jours fériés supplémentaires : la Saint Etienne et le vendredi saint ...etc

Le syndicat constructif